



PROCÈS-VERBAL N°4 COMMISSION RÉGIONALE DU FAFA

Réunion du :	25 janvier 2024
à :	15h00
Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA
Présents :	MM. Marc TERMINET (District 18), Patrick TROYSI (District 28), Marc TOUCHET (District 36), Philippe GALLE (District 37), Laurent LEGENDRE (District 41) et Benoit LAINE (District 45)
Assistent à la séance :	MM. Maxime MALDENT et Jean-Paul MARCHAL
Excusée :	Mme Cindie HUDE

☆☆☆☆☆☆☆☆

La Commission F.A.F.A. valide et transmet à la LFA les dossiers « équipements » suivants :

District	N° Dossier	Nom du porteur	Nature du projet	Coût estimatif	Aide <i>proposée</i> à la LFA	Commentaires
28	2102231201	MAIRIE DE CHAMPHOL	Eclairage	26 570 €	5 300 €	Dossiers complets et soumis à la LFA pour validation définitive
28	2102231202	MAIRIE de TREON	Vestiaires	141 700 €	20 000 €	
37	2104231102	MAIRIE DE ST HYPPOLYTE	Eclairage	23 194 €	10 000 €+1 000 € de ZRR =11 000 €	

Soit un total de : 36 300 €

FAFA « TRANSPORTS »

La Commission F.A.F.A. valide le dossier « transports » suivant (en attente d'un complément de subvention LFA) :

District	N° Dossier	Nom du porteur	Coût estimatif	Aide <i>proposée</i> à la LFA	Commentaires
36	2103231201	LE BLANC	25 363,00€	7 500,00 €	Dossier complet

Soit un total de : 7 500 €



SITUATION DES ENVELOPPES BUDGÉTAIRES 2023-2024

	EQUIPEMENTS	TRANSPORTS
<i>Enveloppes budgétaires allouées à la Ligue</i>	349 000,00 €	53 000,00 €
Montant transféré de l'enveloppe équipements à l'enveloppe transports	- 42 100 €	+ 42 100 €
<i>Enveloppes budgétaires actualisées</i>	306 900,00 €	95 100,00 €
Montant des dossiers validés par la Ligue et par la LFA	- 87 800 € (PV FAFA N°1 et 2)	- 51 100 € (PV FAFA N°1 et 2)
<i>Enveloppes budgétaires restantes</i>	219 100,00 €	44 000,00 €
Dossiers en cours de validation par la Ligue et transmis à la LFA	- 181 500 € (PV FAFA N°3)	- 44 000 € (PV FAFA N°3)
<i>Enveloppes budgétaires restantes</i>	37 600 €	0 €
Dossiers en cours de validation par la Ligue et qui seront transmis à la LFA	-36 300 € (PV FAFA N°4)	0 €
<i>Enveloppes budgétaires restantes</i>	1 300,00 €	0 €

RAPPEL : Le minimum pour un dossier ÉQUIPEMENT est de 1 500 € .

DOSSIERS REPORTÉS OU ANNULÉS

Dossiers Equipements :

District	N° Dossier	Nom du porteur	Coût estimatif	Aide demandée	Commentaires
45	2106231010	U.S. CHATEAUNEUF S/LOIRE	150 000 €	20 000 €	<p>Dossier incomplet depuis le 30/10/2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> Manque la délibération d'un Conseil Municipal récent autorisant le club à la création d'un équipement sur sa propriété (obligatoire). Manque l'avis préalable de la CRTIS / CFTIS (contrôle prévu le 5 décembre 2023). Regrouper les documents insérés dans les onglets « documents » dans les onglets correspondants.



Dossiers Transports :

La Commission F.A.F.A. décide **d'annuler les dossiers** ci-dessous en accord avec les clubs concernés :

District	N° Dossier	Nom du porteur	Coût estimatif	Aide demandée
18	210121103	BOURGES MOULON	42 527 €	16 700 €
37	2104220401	LA VALLEE DU LYS PONT DE RUAN	39 716 €	18 600 €
41	2105220101	ST LAURENT NOUAN LA FERTE	37 194 €	16 700 €

Dossiers Transports et Équipements :

La Commission F.A.F.A. décide de demander aux Districts concernés de prendre contact avec ses Clubs et/ou les Collectivités afin de connaître les suites à donner aux dossiers qui arrivent à échéance fin mai 2024 et non réalisés ou en cours à ce jour (Demande de la Commission Fédérale).

.....

PLANNING PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS À VENIR

- **MARDI 2 AVRIL 2024** : Date limite de prise en compte par la L.F.A. des dossiers F.A.F.A. Équipement / Transport et des demandes de prorogation : VENDREDI 15 MARS 2024,
- **LUNDI 13 MAI 2024** : Date limite de prise en compte par la L.F.A. des dossiers F.A.F.A. Équipement / Transport et des demandes de prorogation : MARDI 30 AVRIL 2024.

Le Président,
Antonio TEIXEIRA

Publié le 26/01/2024